

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°22 - 15 juin au 12 juillet 2020

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 4 à 5
Outils - Méthodologies	p. 5
Économie - Incitations financières	p. 6
Immobilier	p. 6 à 7
Éducation - Formation - Documentation	p. 8
Réalisations	p. 8 à 9
Professionnels - Entreprises	p. 9 à 11
Filières - Prestataires	p. 11 à 12
Bâtiment - Énergie	p. 12 à 15
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 15 à 16
Autres thèmes	p. 16 à 17

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

RT 2012 : modification de la fiche d'application « Prise en compte des données ErP pour la caractérisation des générateurs thermodynamiques électriques » - 16 juin 2020

La fiche d'application « Prise en compte des données ErP pour la caractérisation des générateurs thermodynamiques électriques » vient de faire l'objet d'une mise à jour. Cette fiche s'applique aux pompes à chaleur à compression électrique pour le chauffage des locaux de type : air extérieur/eau, eau de nappe/eau, eau glycolée/eau et sol/eau de moins de 400 kW de puissance calorifique nominale, et air extérieur/air recyclé de moins de 1 MW de puissance calorifique nominale.

Source :

> www.rt-batiment.fr/documents-d-application-a9.html

Deux ordonnances simplifient les documents d'urbanisme et notamment les liens entre Schémas de cohérence territoriale (Scot) et Plans locaux d'urbanisme (PLU) - 18 juin 2020

Les deux ordonnances, prévues par la loi Elan, relatives à la modernisation des documents d'urbanismes ont été publiées, le 18 juin, au Journal officiel. Le Scot, profondément remanié, est désormais le seul document à devoir être compatible avec les documents sectoriels. L'élaboration du PLU s'en trouve « simplifiée » puisqu'il devra uniquement examiner sa compatibilité avec le Scot et non plus avec tous les autres documents.

Source :

> www.batiactu.com/edito/ordonnances-simplification-documents-urbanisme-sont-59768.php

Réforme du label RGE : les textes réglementaires ont été publiés au Journal officiel début juin - 23 juin 2020

Au programme : renforcement des contrôles, modification de la nomenclature des travaux et audits « plus techniques et pédagogiques ». Ainsi, à compter du 1^{er} septembre prochain, les organismes certificateurs pourront sanctionner les entreprises RGE qui adoptent des pratiques déviantes telles que le non-respect des règles ou la réalisation de travaux non conformes. Un dispositif de suspension du label avec stage de remise à niveau sera également mis en place pour les entreprises ne connaissant pas les règles de l'art. Autre changement : l'évolution de la nomenclature. Désormais ce ne seront plus 12 mais 17 catégories de travaux qui devront être réalisés par une entreprise RGE pour que le client bénéficie d'une aide. Parmi ces 17 domaines, six seront qualifiés de « critiques » : isolation thermique des planchers de combles perdus, isolation thermique des planchers sur local non chauffé, installation d'appareils hydrauliques de chauffage ou de production d'ECS fonctionnant au bois ou autres biomasses, ... Pour ces six domaines, les entreprises seront contrôlées deux fois (au lieu d'une seule fois).

Source :

> www.batiactu.com/edito/reforme-rge-a-quoi-s-attendre-1er-septembre-prochain-59789.php

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : deux arrêtés sont parus au Journal officiel du 24 juin 2020 - 24 juin 2020

Le 1^{er} modifie deux programmes d'accompagnement en faveur des économies d'énergie dans le cadre de la quatrième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le second modifie l'arrêté du 29 décembre 2014 définissant les modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Il module le volume de certificats délivrés pour l'opération standardisée d'économies d'énergie de la fiche BAR-TH-118 « Système de régulation par programmation d'intermittence » en fonction de l'incitation financière versée par le demandeur après signature de la charte « Coup de pouce Thermostat avec régulation performante ». Il modifie l'annexe 6 de l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur afin de définir les codes de bonification du « Coup de pouce Chaufferie fioul dans le cadre d'une rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif » et du « Coup de pouce Thermostat avec régulation performante ».

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/developpement-durable/actualite/certificats-deconomies-denergie-arretes.html

L'arrêté instaurant la nouvelle offre « Coup de pouce thermostat avec régulation performante » est paru - 26 juin 2020

Cette aide bonifiée, *via* les CEE, permet de prendre en charge 150 euros sur le coût d'installation d'un programmeur de chauffage performant par logement, chez les particuliers, afin de favoriser les économies d'énergie. L'objectif est d'installer 20 000 à 40 000 dispositifs par mois. L'arrêté fixe une bonification du volume de certificats délivrés pour l'opération standardisée d'économies d'énergie relative à la fiche « BAR-TH-118 ». Celle-ci concerne la mise en place d'un système de régulation par programmation d'intermittence de chauffage (thermostat programmable) dans les bâtiments résidentiels existants. Sont bonifiées les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2021, pour lesquelles le demandeur est signataire de la nouvelle charte d'engagement « Coup de pouce thermostat avec régulation performante » qui figure en annexe de l'arrêté. La bonification porte le volume total de certificats d'économies d'énergie délivrés à 27 300 kWh cumac par logement équipé d'un programmeur de chauffage performant.

Source :

> www.batiactu.com/edito/offre-coup-pouce-sur-thermostats-connectes-textes-sont-59826.php

Seuil d'indécence énergétique d'un logement : un projet de décret soumis à la consultation publique - 2 juillet 2020

Le ministère de la Transition écologique ouvre une consultation publique, jusqu'au 31 juillet, sur un projet de texte visant à introduire un critère de performance énergétique en énergie finale au titre des caractéristiques du « logement décent » en métropole. Il s'agit de fixer un seuil maximal de consommation énergétique, exprimé en énergie finale par mètre carré et par an, au-delà duquel le logement doit être considéré comme indécemment et donc inlouable. Le futur décret, soumis à la consultation du public tout le mois de juillet, établit ce seuil à 500 kWh/m².an pour la France métropolitaine. Ce texte entrera en vigueur pour les nouveaux contrats de location conclus à partir du 1^{er} janvier 2023. Un second décret viendra préciser dans les prochains mois l'échelonnement nécessaire, c'est-à-dire les seuils d'indécence énergétique applicables au-delà de l'année 2023.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/un-projet-de-decret-definit-le-seuil-d-indecence-energetique.2096551

RE2020 et chauffage électrique : l'Association française du gaz a déposé un recours devant le Conseil d'État - 2 juillet 2020

L'Association française du gaz (AFG) a déposé un recours devant le Conseil d'État pour demander l'annulation partielle du décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie et visant particulièrement la nouvelle réglementation environnementale 2020 des bâtiments neufs. L'AFG monte au créneau en saisissant la plus haute juridiction administrative pour dénoncer, avec les acteurs gaziers, les derniers arbitrages des ministres sur l'usage du chauffage électrique prévu dans la RE 2020, dont l'entrée en vigueur a été reportée à l'été 2021.

Source :

> www.prekarite-energie.org/re-2020-et-chauffage-electrique-plusieurs-acteurs-montent-au-creneau

Rénovation énergétique : le démarchage téléphonique désormais interdit - 3 juillet 2020

Le 15 juillet, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux en matière de rénovation énergétique des logements. Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables sera interdite, « à l'exception des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours ». En cas de manquement aux dispositions du texte, les amendes administratives prononcées par la Direction de la répression des fraudes pourront atteindre 75 000 euros pour les personnes physiques (3 000 euros actuellement) et 375 000 euros pour les entreprises (15 000 euros actuellement).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/demarchage-telephonique-renovation-energetique-parlement-interdiction-35771.php4

Les députés ont voté une rallonge de 100 millions d'euros pour le dispositif Ma Prime Rénov' - 3 juillet 2020

Issue de la fusion du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et des aides du programme « Habiter mieux agilité », Ma prime rénov' est proposée depuis le 1^{er} janvier dernier par l'Agence nationale de l'habitat aux ménages modestes et très modestes. Le financement total du dispositif passe ainsi à 490 millions d'euros pour l'année 2020.

Source :

> www.batiactu.com/edito/deputes-votent-rallonge-dispositif-ma-prime-renov-59876.php

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) a ouvert une concertation sur la cinquième période prévue du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025 - 7 juillet 2020

Pour la 5^{ème} période du dispositif, la DGEC propose de maintenir un niveau d'obligation de CEE « précarité énergétique » à hauteur de 33% de l'obligation CEE « classique ». La DGEC propose également de prolonger la bonification coup de pouce « chauffage » dans le cadre de rénovations performantes, mais d'exclure de ce dispositif les chaudières gaz très haute performance énergétique qui sont actuellement éligibles. A contrario, la DGEC n'envisage pas de reconduire les coups de pouce « isolation » et « thermostats » au-delà du 31 décembre 2021. Les parties prenantes (fournisseurs d'énergie, délégataires, etc.) sont invitées à contribuer, d'ici le 10 septembre 2020, pour définir les modalités de cette prochaine période et le niveau de la future obligation.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/CEE-lancement-concertation-35798.php4

RT 2012 : Titre V modifié pour la solution de production d'ECS collective Heliopacsystem - 9 juillet 2020

Un arrêté publié au Journal officiel du 7 juillet supprime la méthode de prise en compte des systèmes Heliopacsystem, Heliopacsystem+ et Geopacsystem dans la RT 2012. Ces systèmes sont des solutions de production d'eau chaude sanitaire thermodynamique pour le collectif utilisant l'énergie d'une source de chaleur de type solaire ou de type boucle d'eau basse température. L'arrêté du 28 août 2017 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte de ces systèmes Heliopacsystem, Heliopacsystem+ est donc abrogé.

Source :

> <https://lebatimentperformant.fr/actualites/titre-v-modifie-pour-la-solution-de-production-d-ecs-collective-heliopacsystem/1/3351>

Evolution des conditions d'octroi de la prime de transition énergétique - 15 juillet 2020

Un décret du 13 juillet adapte les modalités d'octroi de la prime de transition énergétique pour les travaux d'isolation des murs, en façade ou pignon, par l'extérieur, en restant au moins aussi favorable que le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Ces nouvelles modalités s'appliquent aux demandes déposées à compter du 15 juillet 2020. Un arrêté du même jour actualise les montants forfaitaires de prime attribués pour les dépenses d'isolation des murs, en façade ou pignon, par l'extérieur, et introduit pour ces mêmes dépenses un plafond de surface éligible à l'aide.

Source :

> www.lagazettedescommunes.com/688561/evolution-des-conditions-doctroi-de-la-prime-de-transition-energetique/

Les modalités d'allongement du délai de réalisation des travaux financés par des prêts à taux zéro (PTZ), des éco-prêts à taux zéro (ECO-PTZ) et des prêts d'accession sociale (PAS) ont été précisées - 16 juillet 2020

Selon un arrêté publié au Journal officiel le 12 juillet dernier, l'emprunteur qui bénéficie d'un PTZ, d'un prêt conventionné ou d'un éco-prêt à taux zéro « peut solliciter, au plus tard trois mois avant son expiration, un allongement du délai de réalisation des travaux par une demande motivée déposée auprès de l'établissement de crédit, dans l'un des quatre cas suivants » :

- En cas de force majeure ;
- En cas de maladie ou d'accident de l'emprunteur ayant entraîné une incapacité temporaire de travail d'une durée de trois mois minimum ou en cas de décès de l'emprunteur ;
- En cas de procédure contentieuse liée à la réalisation de l'opération ;
- En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou de catastrophe technologique.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/travaux-finances-par-des-ptz-ecoptz-pas-arrete.html

Le Cerema publie une série de fiches pour décrypter la réglementation bâtiments - 20 juillet 2020

Le contexte législatif et réglementaire qui encadre le domaine du bâtiment est en pleine évolution (décret tertiaire, RE 2020, nouveau DPE, loi Essoc...). Cette série de fiches vise à éclairer la lecture des nouveaux textes en explicitant leur « esprit » afin d'aider les acteurs du domaine du bâtiment à se les approprier et à les appliquer. Première fiche publiée : « Les obligations d'actions pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires - Une démarche globale d'éco-responsabilité ».

Source :

> www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/decrypter-reglementation-batiments

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

La version 3.3 du référentiel NF Habitat - NF Habitat HQE est disponible depuis le 1^{er} juillet - 1^{er} juillet 2020

Cette nouvelle version permet de valoriser, par des profils propres à l'opération, des engagements techniques spécifiques : air Intérieur, biodiversité, bas carbone, économie circulaire. Le référentiel NF Habitat est également modifié pour tenir compte des bonnes pratiques : locaux poubelles, tri des déchets, indices d'ouverture... A noter que, compte tenu du contexte, la version actuelle peut s'appliquer sans condition jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

Source :

> www.qualitel.org/professionnels/documentation/referentiels-nf-habitat-hqe

Base INIES : une hausse de 33% des données recensées depuis septembre 2019 - 13 juillet 2020

Selon le dernier baromètre 2020 publié par l'Alliance HQE-GBC, la base INIES comptabilisait, au 31 mai 2020, 1 835 Fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) représentant 617 419 références commerciales et 331 Profils environnementaux produits (PEP). Le nombre de déclarants est également en hausse avec un total de 188 déclarants (+ 48 depuis septembre 2019). Si les fabricants de produits d'isolation, de maçonnerie, de revêtements de sols et murs, de peinture et de génie climatique figurent parmi les bons élèves contributeurs, d'autres catégories de produits manquent à l'appel. Parmi les catégories de produits manquants encore de FDES : les bardages en PVC et pierres naturelles, les réseaux d'évacuation et d'assainissements, les systèmes de drainage, les pare-vapeurs, les volets, les éléments pour toitures végétalisées... Pour les PEP, la base manque de données sur les ascenseurs, les escaliers mécaniques, les diffuseurs d'air, le désenfumage, le matériel d'éclairage...

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/base-inies-toujours-plus-de-contributions-et-de-frequentation-2020-07-13-36658

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Une nouvelle technique pour exploiter l'énergie du vent sur le toit des bâtiments - Mai 2020

Des scientifiques américains ont développé une technique radicalement nouvelle pour exploiter l'énergie éolienne. Alignés dans la direction des vents dominants, sur le bord d'un toit, les appareils statiques et silencieux qu'ils ont conçus permettraient de produire autant d'énergie qu'une installation photovoltaïque couvrant l'ensemble du bâtiment. Exploitant les propriétés aérodynamiques des ailes d'avions, les chercheurs ont eu l'idée de placer face à face, dans une soufflerie, deux profils verticaux ayant la même forme aérodynamique que des ailes d'avion. Ainsi, quand les deux ailes sont nez au vent, la dépression créée entre leurs faces intérieures permettrait d'aspirer de l'air au travers de trous ou de fentes pratiqués dans ces profils creux. Bien qu'ils ne l'aient encore testé qu'en soufflerie, les scientifiques américains estiment que ce système permettrait, dans les régions suffisamment venteuses, de produire en un an autant d'électricité qu'une installation photovoltaïque couvrant l'ensemble du bâtiment.

Source :

> www.revolution-energetique.com/une-nouvelle-technique-pour-exploiter-lenergie-du-vent-sur-le-toit-des-batiments

87% des français ont une image positive des produits biosourcés - 23 juin 2020

Selon une récente enquête menée par l'institut Ifop pour l'Association Chimie Du Végétal (ACDV), si les matériaux biosourcés ne représentent aujourd'hui qu'environ 10% du marché des isolants, 87% des Français interrogés ont une bonne image de ces produits et les identifient comme autant de solutions favorables à la transition écologique et à la relocalisation industrielle. 83% pensent que leur développement va apporter aux agriculteurs une vraie solution pour sécuriser leurs revenus ; 76% que ces produits contribuent efficacement à la ré-industrialisation de la France ; 77% considèrent qu'ils contribuent de façon significative à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre ; et 75% que leur développement va permettre la création de nouveaux emplois à haute valeur ajoutée.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/les-produits-biosources-ont-la-cote-aupres-des-francais.2094921

Réalisé dans le cadre du programme européen Interreg Bâti C², cet état des lieux dresse un panorama synthétique des filières paille et terre crue en région Grand Est, de la production des matériaux à leur mise en œuvre : caractéristiques techniques, assurabilité, projets, acteurs des filières, coûts, formation, documentation...

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/etat-des-lieux-des-filieres-paille-et-terre-crue-en-region-grand-est.html

A télécharger :

> « Etat des lieux des filières paille et terre crue en région Grand Est » :
http://www.envirobotgrandest.fr/images/ETAT_DES_LIEUX_fili%C3%A8re_paille_terre_crue_Grand_Est_01_07_2020.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

Cercle Promodul / INEF4 propose un nouvel outil pour mieux comprendre le confort d'été et l'adaptation des bâtiments au réchauffement climatique - 15 mai 2020

Fruit d'un travail collaboratif, ce nouvel outil pédagogique sensibilise et donne des recommandations pour limiter la hausse des températures l'été dans l'habitat et ainsi le rendre plus agréable à vivre sans aggraver le réchauffement climatique. A travers 4 thématiques, l'outil propose d'explorer les impacts des systèmes de refroidissement sur le réchauffement climatique, d'appréhender de nouvelles notions et techniques de « rafraîchissement passif » et d'en comprendre les bénéfices, et enfin de comprendre le rôle de l'utilisateur.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/nouvel-outil-pour-mieux-comprendre-le-confort-d-ete-et-l-adaptation-des-batiments-au-rechauffement-climatique.html

Le ministère de la Transition écologique propose une boîte à outils à destination des élus - 1^{er} juillet 2020

Pour accompagner les nouveaux exécutifs locaux, le ministère de la Transition écologique et solidaire propose, sur son site internet (www.ecologique-solidaire.gouv.fr/boite-outils-elus), une boîte à outils pour leur permettre « de mettre rapidement en œuvre des mesures concrètes pour mener la transition écologique dans leur territoire ». Mobilités, risques naturels, biodiversité, énergies, rénovations... une quinzaine de catégories sont disponibles et renferment des documents ressources variés : une note pour comprendre le Plan national d'adaptation aux changements climatiques, un guide de la gestion de crise des inondations, un guide sur les certificats d'économie d'énergie, le lien vers la plateforme « Biodiversité, tous vivants ! », une infographie relative à la fin des plastiques à usage unique...

Source :

> www.batiactu.com/edito/transition-gouvernement-propose-boite-a-outils-aux-59859.php

GES Urba : une application en ligne pour évaluer l'impact des projets d'aménagement en termes de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre - 10 juillet 2020

Conçue par le Cerema, l'application gratuite GES Urba permet d'évaluer des scénarios d'aménagement sous l'angle de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, afin de mieux intégrer ces enjeux dans la planification. GES URBA explore les thématiques pour lesquelles le document d'urbanisme dispose de leviers d'action : réhabilitation du bâti et normes de construction neuve, mobilité, développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur, renouvellement urbain, consommation foncière et stockage carbone, usage des bâtiments. L'application s'adresse aussi bien aux collectivités (domaines de l'urbanisme et de l'énergie/climat notamment) qu'aux agences d'urbanisme ou aux bureaux d'études. Les utilisateurs peuvent construire des scénarios et modifier différents paramètres pour en déterminer l'impact en termes d'émissions de GES et d'énergie. L'interface est constituée d'un ensemble de questions auxquelles l'utilisateur apporte des réponses qualitatives ou quantitatives.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/evaluer-impact-projets-amenagement-consommations-GES

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

65% des Français connaissent mal les aides à la rénovation énergétique Développement durable - 26 juin 2020

C'est ce que révèle une récente enquête menée par Cofidis en partenariat avec l'Institut CSA pour mieux comprendre le comportement des Français face à leurs projets de travaux. Les principaux projets de travaux concernent la décoration (48%), la réfection d'une cuisine ou d'une salle de bains (32%), des travaux de rénovation énergétique (26%), d'électricité ou de plomberie (18%), ou un ravalement de façade (12%). Le budget moyen envisagé pour réaliser des travaux est de 9 550 euros, mais avec de fortes inégalités selon les Français. Le principal frein à la réalisation de travaux reste le financement : 31% des Français déclarent que le manque de budget est la raison pour laquelle ils n'envisagent pas de travaux en 2020. Pour réduire le budget de leurs travaux, de nombreux Français réalisent eux-mêmes les travaux (61%). Seule 1 personne sur 6 confie l'ensemble de ses travaux à des professionnels. Dans le détail, pour financer ces travaux, 50% des Français utilisent leurs économies, 40% utilisent le budget courant du foyer, 17% un crédit à la consommation et 9% les dispositifs d'aides tels que MaPrimeRénov'.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/65-des-francais-connaissent-mal-les-aides-a-la-renovation-energetique-2020-06-26-36600

MaPrimeRenov' : l'augmentation des fraudes à l'ITE (isolation thermique par l'extérieur) pousse l'Anah à diminuer le montant des aides pour ce type de travaux - 15 juillet 2020

Depuis le début de l'année 2020 et le lancement de MaPrimeRénov, les cas de malfaçons sur des chantiers d'isolation thermique par l'extérieur se multiplient. C'est pourquoi l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui gère cette aide financière, vient d'annoncer qu'elle diminuait son soutien avec effet immédiat au 15 juillet : les forfaits pour les travaux d'isolation thermique par l'extérieur passent à 60€/m² pour les ménages modestes (contre 75€/m² précédemment) et 75€/m² pour les ménages très modestes (100€/m² précédemment) et « *la surface de murs isolés éligible à l'aide sera limitée à 100 m², afin d'éviter les surfacturations* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/fraudes-a-ite-anah-baisse-aides-avec-effet-immediat-59945.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Une récente enquête Opinionway révèle une nette reprise des projets immobiliers malgré des inquiétudes quant aux crédits - 17 juin 2020

Si les Français ont repris leurs projets immobiliers, le courtier en crédits immobiliers Artemis Courtage note toutefois une intensification des recherches sur internet en matière de mensualités de crédits existants : 15% des Français (+7 points) ont recherché des informations pour faire baisser leurs mensualités et 13% (+5 points) se sont renseignés sur la possible renégociation de l'assurance emprunteur. Enfin, 13% des Français (+3 points), ont effectué une ou des recherches relatives à la suspension de leurs mensualités de crédit. Opinionway en déduit « *un impact assez fort de la crise économique* ». Ces craintes concernent également les crédits immobiliers futurs, puisque 80% des Français interrogés, soit autant que pendant le confinement, pensent que les banques vont être plus exigeantes pour accorder des crédits. Ils sont également 75% à affirmer que les taux vont augmenter. Par ailleurs, peu de Français s'attendent à une baisse des prix des logements.

Source :

> www.batiactu.com/edito/francais-ont-repris-leurs-projets-immobiliers-opinionway-59750.php

La demande de maisons neuves en forte hausse - 29 juin 2020

Lors des deux derniers mois, les requêtes des internautes d'un spécialiste de l'immobilier neuf concernaient à plus de 20% des maisons neuves, contre environ 6% en début d'année. La demande pour des maisons neuves a ainsi été multipliée par trois depuis le début de l'année. Reste que l'offre de maisons neuves par les constructeurs se heurte aujourd'hui aux restrictions imposées par les documents d'urbanisme et la volonté de zéro artificialisation des sols du gouvernement. Parmi les 30 localités les plus recherchées, on observe, ces deux derniers mois, la montée de villes moyennes comme Angers, La Rochelle, Caen, Rouen, Tours, Reims, Orléans, Le Havre, Nîmes ou encore Aix-les-Bains. A l'inverse, les requêtes pour des villes importantes comme Lyon, Toulouse, Lille mais aussi Nantes, Strasbourg ou Rennes, pourtant des grandes villes à l'image plutôt « vertes », reculent.

Source :

> www.batirama.com/article/33055-vers-une-acceleration-de-la-demande-de-maisons-neuves.html

Marché de l'immobilier : une année noire avant un rebond probable en 2021 - 29 juin 2020

Après avoir franchi le cap symbolique du million en 2019, les transactions dans l'ancien devraient plonger de l'ordre de 20% (soit 200 000 de moins) pour s'établir à quelque 850 000 ventes en 2020. Xerfi Precepta envisage toutefois un rebond d'environ 2% en 2021. Ce recul des transactions devrait conduire à un rééquilibrage du marché en faveur des acquéreurs qui gagneront en pouvoir de négociation.

Source :

> www.batirama.com/article/33099-le-marche-de-l-immobilier-une-annee-noire-avant-un-rebond-probable-en-2021.html

La Fnaim table sur une baisse des transactions immobilières de l'ordre de 25 à 30% pour l'année 2020 - 30 juin 2020

À la fin du mois d'avril 2020, le nombre total de ventes recensées sur douze mois s'est établi à 973 000 soit une baisse de 8,6% par rapport à décembre 2019. En valeur, le prix du mètre carré avait battu, avant le confinement, un nouveau record : +4% en moyenne nationale à 2 751 euros (+5,1%, à 3 729 euros pour les appartements, contre +2,6% pour les maisons, à 2 246 euros). Habituellement, ces chiffres occultent d'importantes disparités entre la capitale, les grandes métropoles régionales et les zones rurales. Cette fois, il convient plutôt de souligner une amorce de rééquilibrage ; la campagne et les petites localités ayant commencé à enrayer leur baisse (0,7% sur un an).

Source :

> www.batiactu.com/edito/immobilier-chute-transactions-maintien-prix-59848.php

Entre mars et mai 2020, les logements autorisés et commencés ont chuté de -45,8% - 2 juillet 2020

De début mars à fin mai 2020, les permis de construire et mises en chantier ont chuté de 45,8% par rapport aux trois mois précédents (après une hausse respective +9,6% et +0,4% de janvier à mars 2020). Concrètement, cela représente 56 000 logements autorisés et 47 800 logements commencés en moins. Le mois d'avril est le plus impacté, avec -65% de logements autorisés (contre seulement -19% en mars). Les logements collectifs ou en résidence sont plus impactés que l'individuel (-50,2%, contre -39%), mais cela s'explique par une forte progression pour les logements collectifs les trois mois précédents la crise (+16,3%). Sur un an, le nombre de logements autorisés baisse de 8,8% (-39 600 logements), les mises en chantier de 10,2% (-41 700 mises en chantier).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/46-de-logements-autorises-et-commences-entre-mars-et-mai-2020-2020-07-02-36617

Les taux des crédits immobiliers ont continué à remonter en juin - 16 juillet 2020

Le mois dernier, les taux des crédits immobiliers accordés par le secteur concurrentiel se sont établis en moyenne à 1,29%. Cette évolution prolonge la tendance esquissée en avril et en mai, mois durant lesquels les taux du crédit immobilier avaient grimpé respectivement à 1,18% puis 1,25% après des mois à un plancher historique atteint fin 2019 à 1,12%. En ce qui concerne l'activité des nouveaux prêts immobiliers, l'observatoire Crédit Logement-CSA remarque une reprise en juin, après des turbulences en mars suivies par un effondrement de la production en avril et en mai. La reprise observée en juin n'a toutefois pas « permis de retrouver le niveau d'activité de février 2020, et encore moins celui de juin 2019 ».

Source :

> https://batinfo.com/actualite/les-taux-des-credits-immobiliers-ont-continue-a-remonter-en-juin_16010

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

La Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et le groupe Educlever ont signé un partenariat de trois ans pour bâtir tp.demain, une plateforme numérique de formation et d'informations sur les métiers des travaux publics - 2 juillet 2020

Le but de la FNTP et d'Educlever : que ce portail, tp.demain, devienne rapidement le premier centre de ressources en ligne sur les métiers des travaux publics, tout en contribuant à la montée en compétence des collaborateurs et apprenants. Il abordera pour cela toutes les nouvelles techniques professionnelles et savoir-faire émergents, autour de l'économie circulaire, du BIM, des technologies vertes, ou encore des smart cities.

Source :

www.batiactu.com/edito/un-nouvel-outil-ligne-dedie-a-formation-et-aux-metiers-59874.php

Le programme FEEBAT lance DynaMOE - 6 juillet 2020

Le programme FEEBAT lance DynaMOE, un nouveau programme de formation à destination des professionnels de la maîtrise d'œuvre pour monter en compétences en matière de rénovation énergétique :

- « DynaMOE 1 » : Parcours de base dédié à la rénovation énergétique performante des maisons individuelles existantes (35 heures de formations) ;
- « DynaMOE 2 » : Parcours complémentaire dédié à la rénovation énergétique performante des logements collectifs et bâtiments tertiaires (14 heures de formation).

L'objectif est de se former à :

- mener un audit énergétique en identifiant les pathologies à risque ;
- proposer des solutions performantes (enveloppe et équipements) ;
- formuler des scénarios de rénovation (global et par étape) ;
- identifier les aides financières adaptées au projet ;
- proposer une offre globale au maître d'ouvrage pour un accompagnement personnalisé de qualité.

À l'issue de la formation, les architectes et maîtres d'œuvre seront qualifiés « Auditeur énergétique » au sens du décret n° 20186-416, et pourront proposer une offre de services éligible au CITE (Crédit d'impôt transition énergétique) et à la prime MaPrimeRenov'.

Source :

www.construction21.org/france/articles/fr/formation-le-programme-feebbat-lance-dynamoe.html

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Le bâtiment de bureaux Lowcal livre les résultats de son instrumentation - 29 juin 2020

Livré en 2016, ce bâtiment de 614 m² de surface utile, conçu par EnerTech dans la Drôme, illustre la convergence du passif et du Low Tech. Le demi-niveau enterré est en béton isolé en PU à l'extérieur et laine de bois par l'intérieur. Au sol, un radier flottant sur isolant offre une coupure thermique, avec l'isolant remontant en périphérie. Les panneaux hauteur d'étage sont des caissons préfabriqués en paille de 36 cm d'épaisseur, avec un complément en laine de bois pour protéger la frontière d'étanchéité à l'air, l'OSB, et passer les gaines électriques. En comble, la charpente bois traditionnelle est isolée en ouate de cellulose 400 mm. Elle porte plus de 150 m² de capteurs solaires exposés au sud. Le triple vitrage choisi pour les 4 faces laisse entrer presque autant de lumière qu'un double vitrage tout en isolant beaucoup plus. La terre décaissée du terrain a été broyée et moulée en adobes. Séchées quelques semaines, puis montées à la terre crue, elles habillent les bois structurels pour réaliser des murs de refend. Ces 30 tonnes de briques de terre crue, ainsi que les 70 tonnes de rebut de fabrication d'argile compressée dont sont remplis les planchers intermédiaires, apportent l'inertie nécessaire pour obtenir un confort d'été passif.

Le coût travaux de 1120 € HT/m² SHON (hors VRD) a été tenu, et le bâtiment tient ses promesses, mesures à l'appui. La Simulation Thermique Dynamique a permis d'optimiser les besoins de chauffage et le confort d'été. La consommation électrique de la VMC double flux décentralisée par bureau est très faible : 5 W pour 25-30 m³/h, avec un SFP (coefficient qui qualifie l'efficacité énergétique globale du système de ventilation) de 2 à 3 fois inférieur à celui d'une VMC centralisée. Ce bâtiment affiche un bilan énergétique tous usages confondus de 7 kWh d'électricité/m².an. Côté qualité de l'air intérieur, les taux de CO₂ et de PM1 sont satisfaisants.

Source :

> www.batirama.com/article/33067-immeuble-de-bureaux-lowcal-les-atouts-du-batiment-passif.html

Un bâtiment quasiment autonome en énergie et en eau à Grenoble - 9 juillet 2020

Basé au cœur d'un quartier grenoblois labélisé ÉcoCité, le nouveau bâtiment ABC (Autonomus Building Citizen) imaginé par Bouygues construction, en partenariat avec Valode et Pistre, se veut être le 1^{er} bâtiment de sa génération qui allie autonomie énergétique et en eau, véritable démonstrateur à taille réelle. Pour ce bâtiment collectif (62 logements dont 42 proposés en locatif intermédiaire et vingt en locatif social), propriété de Grenoble Habitat, les concepteurs ont associé isolation en liège, béton bas carbone, menuiseries en triple vitrage, ventilation double flux, installation électrique domotisée pour optimiser la maîtrise de l'énergie, électroménager basse consommation, ... L'autonomie énergétique est basée sur la production électrique d'une centrale photovoltaïque en toiture. Pour ce qui est de l'autonomie en eau, le bâtiment dispose d'une microstation d'assainissement qui permet de rendre l'eau de pluie potable et de recycler les eaux usées pour divers usages, le tout au sein même du bâtiment. Cette technique fera l'objet d'une expérimentation grandeur nature sur cinq ans. Le temps nécessaire pour définir les coûts d'exploitation et de maintenance d'une telle installation et de décider si le projet devient pérenne ou non.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/batiment-autonomes-energie-eau-grenoble-logement-social-35813.php4

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

La Fédération CINOV appelle à la création d'une « task force » pour accompagner le plan de relance et la transformation du BTP - 22 juin 2020

Après plusieurs semaines d'échanges et de concertations, la Fédération CINOV, représentative des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique, a présenté ses propositions pour sauver et valoriser le secteur du BTP. Outre des mesures pour l'emploi, la trésorerie des entreprises et le redémarrage du secteur, CINOV appelle à la création immédiate d'une « task force » représentative de la filière dont l'objectif serait de « faire adhérer et mobiliser tous les acteurs de la filière autour d'un projet commun et faciliter la prise de décision puis d'accompagner la mise en œuvre de différentes mesures ». Concrètement, cette force d'intervention permettrait d'accélérer les mesures et les transitions du secteur pour l'environnement, l'énergie et le numérique.

Source :

> <https://batijournal.com/une-task-force-pour-accompagner-le-plan-de-relance-et-la-transformation-du-btp/104389>

Les chefs d'entreprises du bâtiment ont retrouvé le moral au mois de juin - 24 juin 2020

Selon l'Insee, en juin, les chefs d'entreprises du bâtiment ont été bien plus nombreux qu'en mai à déclarer que leur activité et leurs effectifs vont augmenter durant le prochain trimestre. Les professionnels du secteur jugent en effet de manière bien plus positive leur activité prévue, avec un solde d'opinion qui augmente de nouveau fortement (+3%) après s'être effondré en avril dernier (-86%). Côté emploi, les perspectives d'embauches pour les trois prochains mois s'améliorent (-4% contre -17% en mai). Les chefs d'entreprises sont toutefois plus nombreux (-23%) qu'il y a un mois (-17%) à indiquer avoir réduit leurs effectifs au cours des trois derniers mois. Enfin, les inquiétudes quant à l'état des carnets de commandes persistent : en juin, les professionnels ont été aussi nombreux qu'en mai (-31%) à considérer que le niveau de ces derniers est inférieur à la normale.

Source :

> www.batiactu.com/edito/chefs-entreprises-batiment-ont-retrouve-moral-au-mois-59804.php

Le programme PACTE publie un guide pour bien réaliser ses installations photovoltaïques en surimposition sur couverture - 25 juin 2020

Le programme PACTE vient de publier un nouveau guide pour la mise en œuvre de modules photovoltaïques, en surimposition sur couverture, en petits éléments, sur toiture inclinée. Il est destiné à définir - de manière non exhaustive - toutes les différentes étapes de réalisation de ces installations.

Source :

> www.programmepacte.fr/actualites/260620-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-calorifugeage-des-reseaux

Le programme PACTE publie le calepin de chantier numérique « Calorifugeage des réseaux » - 26 juin 2020

Ce calepin traite des travaux d'isolation thermique pour des réseaux hydrauliques chauds et froids et conduits aérauliques. Il concerne les travaux les plus courants. Il se réfère au NF-DTU 45.2 (Avril 2018) « Travaux d'isolation - Isolation thermique des circuits, appareils et accessoires de - 80 °C à + 650 °C ».

Source :

> www.programmepacte.fr/actualites/260620-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-calorifugeage-des-reseaux

72 % des grandes entreprises de la construction prêtes pour une transformation numérique - 30 juin 2020

D'après une étude d'International Data Corporation, 72% des grandes entreprises de la construction dans le monde considèrent la transformation numérique comme une priorité pour conduire les changements nécessaires en matière de processus de collaboration, de modèle commercial et d'écosystème d'information. 58% des répondants ont reconnu que leur entreprise en était aux premières étapes de leur parcours numérique, tandis que 28% des entreprises seraient à mi-chemin. Le Japon, l'Allemagne et les Etats-Unis sont les 3 pays les plus avancés. A l'inverse, le Brésil est le pays le moins avancé.

Source :

> www.constructioncayola.com/batiment/article/2020/06/30/129512/72-des-entreprises-construction-prettes-pour-une-transformation-numerique

95% des chantiers étaient ouverts au 29 juin - 9 juillet 2020

C'est ce que révèle les derniers chiffres publiés par le Réseau des CERC. La reprise d'activité des chantiers progresse à un rythme régulier. Toutefois, seuls 78% d'entre eux fonctionnaient normalement au 29 juin. La part des chantiers en activité ralentie diminue, passant d'un tiers au mois de mai à 17% fin juin. 95% des salariés et intérimaires du Bâtiment étaient en activité par rapport au niveau pré-crise (contre 57% au 7 mai). Le niveau d'emploi dans le secteur BTP semble néanmoins durablement impacté. 20% des entrepreneurs des Travaux Publics anticipent une diminution de leurs effectifs permanents au cours de l'année.

Source :

> www.cerc-actu.com/upload/document/Suivi_relance_activite_2020_-_9_juillet_-_12H.pdf

Le nombre de défaillances d'entreprises a fortement chuté entre avril 2019 et avril 2020 - 10 juillet 2020

Tous secteurs confondus, 1 319 défaillances d'entreprises ont été comptabilisées en avril 2020 (soit -19,1% en cumul annuel), après 2 318 en mars. Le bâtiment et les travaux publics profitent de cette amélioration : 204 procédures ont été enregistrées en avril (-19,9% sur 12 mois cumulés), après 482 en mars. Les prévisions de la Banque de France pour la période mai 2019-mai 2020 tablent sur 8 821 défaillances dans la construction, un chiffre en chute de 24,8% sur un an.

Source :

> www.batiactu.com/edito/defaillances-entreprises-btp-se-sont-tassees-avril-59942.php

Fort rebond des créations d'entreprises au mois de juin 2020 - 15 juillet 2020

Avec 75 246 dossiers déposés en juin tous secteurs d'activité confondus (+38,2% par rapport à mai), les créations d'entreprises ont, selon l'Insee, retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire. Le secteur de la construction n'est pas en reste avec 6 979 créations d'entreprises, soit une hausse de 54,5% par rapport au mois de mai (+5,8% sur un an). Les activités immobilières affichent également une bonne forme : le nombre de créations d'entreprises est passé de 2 424 en mai à 3 053 en juin, soit un bond de 26% (+6,8% sur un an).

Source :

> www.batiactu.com/edito/fort-rebond-creations-entreprises-au-mois-juin-2020-59946.php

Plan de relance du Gouvernement : le secteur du Bâtiment devrait bénéficier d'une enveloppe de 4 à 5 milliards d'euros - 15 juillet 2020

Le Gouvernement a annoncé vouloir « mobiliser plus de 20 milliards d'euros » pour la transition écologique. 4 à 5 milliards d'euros devraient être consacrés au secteur du bâtiment et à la rénovation thermique, dont une bonne partie à la rénovation des bâtiments publics (universités, écoles, hôpitaux...), mais aussi au « soutien aux ménages ». Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de la dette Covid.

Source :

> www.batiactu.com/edito/relance-4-a-5-milliards-euros-seront-consacres-au-batiment-59944.php

Au 2^{ème} trimestre 2020, l'activité des artisans chute de 24% - 16 juillet 2020

Dans le détail, le neuf a chuté de 22% et la rénovation de 25%. C'est ce que révèle la dernière note de conjoncture de la Capeb. La reprise d'activité, mesurée à fin juin, reste partielle, les entreprises artisanales se déclarant à 85% de leurs capacités de production en moyenne. Les trois principaux freins à la reprise mentionnés par les artisans sont les difficultés d'approvisionnement (31%), le refus des clients particuliers d'envisager des travaux (20%) et les mesures de sécurité à mettre en place (15%). Les difficultés d'approvisionnement portent principalement sur les produits importés, notamment le carrelage, la climatisation et certaines pièces pour les installations de chauffage. En termes de prévisions, la Capeb envisage une baisse d'activité pour l'année 2020 comprise entre 15 et 20% pour les artisans. Les carnets de commande ont chuté à 65 jours (contre 75 début janvier) et les incertitudes économiques s'accumulent pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. Côté indicateurs, les besoins de trésorerie restent constants, mais les intentions d'investissement chutent de 18 à 1% des entreprises.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/au-deuxieme-trimestre-2020-l-activite-des-artisans-chute-de-24.2098354

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Les constructions de nouvelles capacités en énergies renouvelables prévues d'ici 2030 sont bien loin de ce qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat - 11 juin 2020

« Afin d'être en bonne voie pour limiter sous les 2°C la hausse des températures dans le monde, conformément à l'Accord de Paris, il faudrait ajouter environ 3 000 gigawatts (GW) de capacités renouvelables d'ici 2030 », soulignent dans un rapport le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Ecole de finance et de gestion de Francfort et Bloomberg new energy finance (BNEF). Or les gouvernements et les entreprises se sont pour l'instant engagés à seulement 826 GW de nouvelles capacités renouvelables (hors hydraulique), pour un coût estimé autour de 1 000 milliards de dollars. Le rapport confirme ainsi le « fossé énorme » entre les ambitions des différents pays du monde et les exigences en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Source :

> https://batinfo.com/actualite/la-production-denergies-renouvelables-reste-bien-loin-de-ce-qu'il-faudrait-pour-le-climat_15730

L'Unicem publie un guide en faveur de la préservation de la biodiversité - 7 juillet 2020

Alors que les industries extractives sont souvent critiquées pour leur impact sur l'environnement, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem) publie un guide de bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité. L'objectif ? Inciter les exploitants de carrières à mettre en œuvre la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) pour préserver la biodiversité sur les sites exploités. Destiné aux industriels des carrières, ce guide promeut l'analyse de l'écosystème et de la biodiversité du site et l'étude des potentielles répercussions environnementales avant le début de l'exploitation.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/l-unicem-publie-un-guide-en-faveur-de-la-preservation-de-la-biodiversite-2020-07-07-36624

L'Association des professionnels en conseil climat énergie et environnement (APCC) dresse une liste de 30 propositions pour « se préparer aux défis de demain » - 15 juillet 2020

Les 30 propositions de l'APCC s'articulent autour de deux axes principaux : accompagner les organisations et les territoires et créer les conditions culturelles, sociales et économiques de réussite d'un plan de transformation global. L'association souligne l'importance d'accompagner la transformation par secteur d'activité et de définir et renforcer « la portée d'un plan de transition pour chaque organisation », que ce soient des entreprises privées, des institutions publiques ou des collectivités locales. Il s'agit également d'« améliorer et massifier les usages des outils de pilotage ». Concernant l'accompagnement des territoires, l'APCC préconise de « coordonner les démarches territoriales au sein de plan de transition territorial, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire ». L'APCC prône également le développement dans une approche systémique, d'une culture de la prévention et des risques.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/politiques/article/2020/07/15/129655/apcc-formule-30-propositions-pour-relance

La Fédération des services énergie et environnement (Fedene) et la fédération des agences locales de l'énergie et du climat (Flame) s'associent pour promouvoir la transition énergétique dans les territoires - 8 juillet 2020

La Fedene et Flame s'associent « afin d'œuvrer ensemble à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique sur l'ensemble du territoire, au niveau local et territorial ». Les deux fédérations seront donc amenées à mener des actions et démarches communes : « En particulier, elles travailleront à la mise en œuvre des documents de planification régionale en lien avec la transition énergétique (SRADDET, SRB, PREE, PRPGD, ...) et à l'échelle des communes et des intercommunalités (PCAET), dans le but de répondre aux objectifs nationaux fixés par les différentes lois et orientations (LTECV, Loi Energie-Climat, PPE, ...) ».

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/07/08/129604/fedene-flame-associent-pour-accelerer-transition-energetique-dans-les-territoires

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Rafraîchissement passif et confort d'été : le LAB' Cercle Promodul / INEF 4 publie un panorama de solutions pour l'adaptation du bâtiment au changement climatique - Juin 2020

L'adaptation des bâtiments au changement climatique tant en construction neuve qu'en rénovation est primordiale pour préserver le confort des occupants et limiter le recours systématique à la climatisation. L'objectif de ce guide est de proposer une compréhension des phénomènes en jeu, de mettre en avant les principes fondamentaux pour appréhender au mieux le sujet et de souligner que, d'ores et déjà, des solutions techniques et technologiques existent et que les expériences et innovations sont attendues pour réussir une transition énergétique et environnementale du confort d'été.

Source :

> https://lab.cercle-promodul.inef4.org/tool_type/guides-rapports-et-retours-dexperiences/tool/rafraichissement-passif-et-confort-dete-panorama-de-solutions-pour-ladaptation-du-batiment-au-changement-climatique

« Chaud dehors, frais dedans : garder son logement frais en été » : l'ADEME publie un guide dédié au confort d'été - Juin 2020

Rester au frais dans son logement en été, tout en évitant de consommer trop d'énergie, c'est possible. Des aménagements adaptés aux comportements « de bon sens », comme une bonne aération et un brassage de l'air efficace, différentes solutions existent pour éviter de recourir à la climatisation. Et si l'installation d'un système de climatisation est nécessaire, il existe des solutions satisfaisantes pour limiter les coûts énergétiques et les risques pour l'environnement. Ce guide fait le point sur les équipements permettant de protéger de la chaleur un logement, les comportements à adopter pour rafraîchir son intérieur et les systèmes de climatisation.

Source :

> www.ademe.fr/chaud-dehors-frais-dedans

Rénovation énergétique : la Convention citoyenne pour le climat propose l'instauration de l'obligation de rénovation énergétique des logements d'ici à 2040 - 18 juin 2020

Afin d'éradiquer les passoires thermiques (étiquette énergétique F ou G) d'ici à 2030 et les logements classés D et E d'ici à 2040, la Convention citoyenne pour le climat a proposé au Gouvernement d'instaurer une obligation de rénovation énergétique pour tous les logements (copropriétés, logements sociaux et maisons individuelles) mis à la location. Pour les maisons individuelles occupées par leur propriétaire, l'obligation de rénovation s'imposerait dès 2024 lors des ventes, héritages ou transmissions, si elles sont moins performantes que A ou B. Objectif : tripler les rénovations et qu'elles soient globales, plutôt que limitées à certains travaux. La convention propose ainsi de créer un nouvel article L173-2-1 dans le code de la construction et de l'habitation, introduisant ces nouvelles obligations. La sanction, faute de rénovation, pourrait être un malus sur la taxe foncière.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-energetique-propositions-radicales-convention-59771.php

L'Assemblée nationale lance une mission d'information sur la rénovation énergétique des bâtiments - 22 juin 2020

Les 18 membres de cette mission souhaitent aborder la question de la rénovation thermique dans la perspective de l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie et la stratégie nationale bas-carbone. À cette fin, les députés ont étendu le champ de la mission sur la rénovation thermique des logements aux bâtiments publics et tertiaires « *pour disposer d'une vue approfondie des enjeux du secteur* ». La mission souhaite se pencher sur les outils de politiques publiques et les leviers financiers, publics et privés, qui visent à encourager la rénovation thermique, ainsi que sur les moyens d'améliorer la qualité de la rénovation (formation des professionnels, information du public et des maîtres d'ouvrage, mesure de la qualité des travaux, etc.). Elle entend par ailleurs « *explorer la question des stratégies à développer pour atteindre les objectifs de rénovation, notamment en termes de gouvernance ou de mise en place de guichets facilitant l'accès des citoyens et des entreprises* ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-batiments-mission-information-assemblee-nationale-35693.php4

Renouveau urbain et rénovation des bâtiments : Julien Denormandie et Emmanuelle Wargon confient une mission au Plan Bâtiment et à la RICS - 25 juin 2020

L'objectif de cette mission : amplifier l'action des constructeurs, promoteurs immobiliers, aménageurs, opérateurs fonciers et investisseurs dans l'activité de rénovation de la ville et des bâtiments existants, tout en garantissant la qualité énergétique et environnementale des projets. La mission consiste pour l'essentiel à énoncer des propositions de nature à favoriser la relance économique du pays, qui permettraient d'accélérer l'action de renouveau urbain incluant l'amélioration de la performance énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Deux orientations sont ainsi posées : comment inciter les professionnels de l'immobilier neuf à porter davantage leur action vers le parc existant ? Comment amplifier le mouvement en changeant la maille d'intervention sur le parc d'un immeuble vers un ensemble de bâtiments situés dans le même espace urbain ? Les premières propositions sont attendues pour la fin du mois de juillet.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/renouveau-urbain-et-renovation-des-batiments-a1467.html

Photovoltaïque et autoconsommation : l'AQC publie un nouveau rapport REX Bâtiments performants - 26 juin 2020

Au niveau de la filière solaire photovoltaïque, le marché français s'oriente favorablement vers l'autoconsommation, encouragé notamment par la mise en place de différents types d'aides ainsi que par la baisse de prix de production. Cette tendance se concrétise par le doublement des installations entre 2018 et 2019. Le Rapport REX Photovoltaïque et autoconsommation, fruit d'un partenariat entre l'AQC et EnvirobatBDM, présente 12 enseignements, issus de retours d'expérience, pour accompagner les acteurs de la filière dans le déploiement qualitatif d'un marché potentiellement important dans les années à venir.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/photovoltaique-et-autoconsommation-nouveau-rapport-a-telecharger.html

A télécharger :

> « **Photovoltaïque et autoconsommation : 12 enseignements à connaître** » :
<https://rexbp.qualiteconstruction.com/2020/06/25/photovoltaique-et-autoconsommation-nouveau-rapport-a-telecharger/>

La Direction générale du Trésor publie une note sur « La construction et la rénovation des logements privés en France » - 30 juin 2020

Depuis 2010 les disparités territoriales du marché du logement se sont accrues (baisse du taux de logements occupés, divergence de prix). Cette dynamique va à l'encontre des objectifs de politique du logement et de réduction des émissions de CO₂ et de l'artificialisation des sols. A l'avenir les politiques publiques devront permettre de stimuler la construction dans les zones en excès de demande, de manière dense et peu carbonée, et encourager la rénovation/réhabilitation de logements existants.

Source :

> www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/06/30/tresor-eco-n-261-la-construction-et-la-renovation-des-logements-privés-en-france

A télécharger :

> « Trésor Eco n°261 : La construction et la rénovation des logements privés en France » :

www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/7145b891-8a10-48b7-bec1-d0ce58ac386f/files/d975db3d-dfd5-49f8-8e99-9fe753adedb3

Rénovation énergétique des bâtiments : neuf régions engagées dans le programme Sare - 1^{er} juillet 2020

Les neuf régions engagées dans le dispositif Sare (Service d'accompagnement de la rénovation énergétique) sont : la Bretagne, le Centre-Val de Loire, les Pays de la Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, La Réunion, la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la Métropole du Grand Paris et les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne en région Île-de-France. Onze conventions territoriales, couvrant les neuf régions, ont ainsi été votées ou seront soumises au vote d'ici fin juillet 2020. Pour rappel, le programme Sare est doté de 200 millions d'euros sur trois ans *via* le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Il doit aussi être cofinancé à hauteur de 200 millions d'euros supplémentaires d'ici 2024 par les régions partenaires du programme. L'Agence de la transition écologique (Ademe) pilote le programme.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-batiment-programme-sare-regions-engagees-35758.php4#xtor=ES-6

EpaMarne-EpaFrance dévoilent la première étude technique et économique sur les coûts de construction des programmes de logements - 2 juillet 2020

EpaMarne-EpaFrance ont mené une étude technique et économique sur près de 3 000 logements construits sur les trois dernières années sur leur périmètre d'intervention. Cette étude met en lumière plusieurs enseignements :

- les choix programmatiques pèsent lourdement dans l'équation économique (en moyenne 60% des dépenses sont allouées en superstructure) ;
- la construction bois et plus largement, le choix d'un mode constructif économe en carbone, ne déséquilibre pas le bilan financier d'une opération ;
- les opérations aux ambitions de performances énergétiques les plus fortes n'engendrent pas de surcoûts significatifs ;
- la temporalité, le processus de consultation ou encore le mode de passation des marchés « travaux » ont un impact important sur l'économie du projet.

Cette étude démontre l'impact modeste de l'innovation sur le bilan global d'une opération. Elle révèle également qu'une évolution des pratiques, croisée intelligemment aux ambitions et contraintes d'un programme immobilier, permet de construire des logements de qualité, confortables, vertueux pour l'environnement, tout en maîtrisant les coûts de construction.

Source :

> www.epamarne-epafrance.fr/actualites/transition-environnementale-il-est-possible-dinnover-tout-en-maitrisant-les-couts-de-construction/

L'Observatoire de l'Immobilier Durable publie une étude sur l'autoconsommation électrique - 2 juillet 2020

Alors que les énergies renouvelables devront représenter au mois 35% du mix électrique en 2028, comment les pratiques d'autoconsommation électrique peuvent se déployer sur le territoire ? Comment les acteurs peuvent intégrer ces installations dans leurs valorisations immobilières ? Cette étude sur l'autoconsommation électrique en France propose un tour d'horizon des enjeux réglementaires, techniques et fiscaux de l'autoconsommation électrique à partir d'installations photovoltaïques en France. L'analyse porte également sur les leviers de valorisation mobilisables par les acteurs du secteur et présente 10 recommandations tirées des retours d'expériences pour les porteurs de projets.

Source :

> www.taloe.fr/ressources/5afa45df-595d-410b-a0d3-e782d40efa64

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies lance un nouvel appel à projets à destination des collectivités souhaitant s'engager pour l'efficacité énergétique de leur patrimoine - 3 juillet 2020

L'appel à projets Sequoia, pour « soutien aux élus (locaux) : qualitatif, organisé, intelligent et ambitieux », s'adresse aux collectivités souhaitant s'engager pour l'efficacité énergétique de leur patrimoine. Cet appel à projets a pour objectif « *d'apporter un financement dédié coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités, pour les acteurs publics désireux de consommer moins et mieux (mutualisation des projets de territoire permettant de massifier les actions de réduction des consommations énergétiques des collectivités)* ». Peuvent candidater les collectivités territoriales, les établissements publics locaux, les syndicats d'énergie et les partenaires publics locaux des collectivités. La clôture des dépôts de dossier aura lieu le 10 novembre prochain. Une seconde sélection aura lieu en janvier 2021.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/07/03/129540/appele-projets-pour-efficacite-energetique-des-batiments-publics

Une précarité énergétique plus sévère pour les locataires du parc privé que du social - 10 juillet 2020

C'est ce que révèle deux études sur la précarité énergétique des ménages dans les parcs locatifs privé et social publiées par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE). L'ONPE s'est intéressé aux locataires pauvres et à revenus modestes des parcs social et privé qui connaissent des difficultés à régler leurs factures d'énergie et qui souffrent d'inconfort dans leurs logements. Si le nombre de personnes concernées est identique dans chaque secteur, il touche un ménage sur trois dans le parc social et un sur quatre dans le parc privé. Quels sont ces ménages ? Au-delà de leur fragilité économique, quelles sont les caractéristiques qui les distinguent ? En s'appuyant sur la dernière enquête nationale Logement de l'INSEE (2013), ces deux études mettent en évidence les caractéristiques communes de ces ménages vulnérables et de leurs logements par type de parc de logements et les facteurs de risque qui les distinguent.

Source :

> <https://presse.ademe.fr/2020/07/onpe-une-precarite-energetique-plus-severe-pour-les-locataires-du-parc-prive-que-du-social.html>

L'AQC publie l'édition 2020 de son rapport Observatoire de la Qualité de la Construction - 15 juillet 2020

Ce rapport regroupe les informations sur les sinistralités collectées par les quatre dispositifs d'observation de l'AQC :

- Dispositif Sycodés donne une tendance dynamique de la sinistralité par période, par type de bâtiment et par grande famille de pathologie, avec une dimension statistique ;
- Dispositif Alerte présente les sinistres sur des produits et procédés industriels et les textes de mise en œuvre.
- Dispositif REX Bâtiments performants identifie les pathologies émergentes sur des bâtiments précurseurs et propose des rapports par thématique.
- Dispositif VigiRisques identifie les risques potentiels de pathologie au regard des nouvelles réglementations et des nouvelles technologies.

Source :

> <https://qualiteconstruction.com/actu-rapport-observatoire-qualite-construction-edition-2020>

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

[Programme de recherche PRIMEQUAL] L'ADEME révèle les 9 projets lauréats de l'appel à propositions de recherche « qualité de l'air, changement climatique, énergie » - 6 juillet 2020

Lancé en 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'ADEME, le programme de recherche PRIMEQUAL a pour objectif d'apporter un éclairage scientifique renouvelé et élargi sur les interactions entre qualité de l'air changement climatique et énergie. Les 9 projets sélectionnés se répartiront une enveloppe globale de 2 millions d'euros de subvention. Trois projets ont été sélectionnés dans la catégorie « Bâtiments » :

- Projet BARIAIR « Protection des bâtiments aux pollutions de sols par réduction des intrusions vers l'air intérieur : outils en conception, chantier et analyse prospective de l'impact du changement climatique », coordonné par BURGEAP ;;

- Projet BATENQUE « Bâtiments, énergie, qualité de l'air et exposition », coordonné par le LMD (Laboratoire de Météorologie Dynamique)
- Projet AMBRES « Approche multicritères pour un bâtiment résilient et sain », coordonné par OCTOPUS LAB.

Source :

> <https://presse.ademe.fr/2020/07/programme-de-recherche-primequal-lademe-revele-les-9-projets-laureats-de-lappel-a-propositions-de-recherche-qualite-de-lair-changement-climatique-energie.html>

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

La Convention citoyenne pour le climat a dévoilé ses 149 propositions - 7 juillet 2020

Se loger, se nourrir, se déplacer, consommer, travailler/produire... La Convention citoyenne pour le climat a rendu publiques le 21 juin 2020 les résultats de ses travaux (<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr>). 149 propositions pour répondre à un objectif : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale. S'agissant de la thématique « Se loger », les propositions poursuivent trois objectifs prioritaires : rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici à 2040 ; limiter de manière significative la consommation d'énergie dans les lieux publics, privés et les industries ; lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain en rendant attractive la vie dans les villes et les villages.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/les-149-propositions-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat.html

Programme PROFEEL : trois start-ups lauréates du challenge « Numériser l'existant » - 7 juillet 2020

Trois start-ups (Bimeo pour « ARtoBuild », LevelS3D pour « S3D Capture » et WiseBIM pour « Plans2BIM ») ont été distinguées lors du Challenge « Numériser l'existant », lancé dans le cadre de PROFEEL, le programme de développement de l'innovation au service de la rénovation énergétique du bâtiment. Chacune propose un outil innovant de numérisation qui accompagne les professionnels dans leur quotidien en facilitant les travaux et aide à leur acceptation par les clients. Avec cette distinction, ces start-up pourront continuer le développement de leur outil en bénéficiant d'un appui financier et technique, la dotation totale du challenge s'élevant à 420 000 euros.

Source :

> www.batiactu.com/edito/programme-profeel-trois-start-up-laureates-challenge-59898.php

Le Haut Conseil pour le Climat publie son rapport annuel - 8 juillet 2020

Le Haut conseil pour le climat publie son rapport Neutralité carbone 2020 « Redresser le cap, relancer la transition ». Ce rapport fait le point sur l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en France et sur les politiques climatiques mises en place. Il constate des progrès dans la gouvernance, un accroissement des annonces mais pas d'avancée structurelle quant au rythme de baisse des émissions.

Source :

> www.hautconseilclimat.fr/publications/rapport-annuel-2020

A télécharger :

> « Rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat » : www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2020/07/hcc_rapport_annuel-2020.pdf

Bâtiment et biodiversité : la DGALN lance une enquête afin de mieux articuler les enjeux de préservation et de reconquête de la biodiversité et de qualité de la construction des bâtiments - 15 juillet 2020

Destiné aux acteurs de la construction, de la rénovation, de l'immobilier et de la biodiversité, cette enquête de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, ministère de la Transition écologique (DGALN) a pour but d'identifier les perceptions, pratiques et attentes individuelles sur le sujet. Cette enquête est ouverte jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/batiment-et-biodiversite-repondez-au-questionnaire-a1471.html

Le Cerema publie la note issue de l'atelier sur la redynamisation de l'activité en centre-ville et centre-bourg, mené par un groupe de travail partenarial en janvier 2020. Le document présente des éléments précis sur les différents aspects d'une opération de revitalisation, à partir des retours d'expérience des participants :

- les contextes territoriaux favorables à la redynamisation des activités en centre-ville (dimensions politique, économique, marketing pour développer l'attractivité du centre-bourg) ;
- les différentes conditions favorables à la réussite de ces opérations autour de ces trois mêmes dimensions, qui reposent sur la stratégie de territoire, la maîtrise foncière pour décliner la stratégie, ainsi que l'intégration dans la programmation des enjeux commerciaux (conception des locaux, adéquation de l'offre et des besoins, attractivité pour les investisseurs) ;
- les points de vigilance dans les différentes phases de définition de la stratégie, de l'action foncière et de la programmation ;
- deux dispositifs innovants : les organismes de foncier solidaire et les opérations de revitalisation de territoire.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/revitalisation-activites-centre-ville-centre-bourg-note

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Financé
par

